https://www.cdcla.fr/actualites/celine-fleurs-vascoeuil/

Céline Fleurs, Vascœuil

Entreprise
Vascœuil

Après quelques mois de travaux, la fleuriste Céline Croce ouvre sa nouvelle boutique rue de la gare à Vascœuil. Un nouvel espace de 180 m^2 pour accueillir l'espace de vente et les ateliers de Céline Fleurs. Un projet accompagné par la CDCLA.

Parlez-nous de votre parcours !

Les fleurs et moi c'est une longue histoire. Mes parents étaient fleuristes. Plus jeune je me voyais devenir avocate, mais en aidant mes parents un été à la boutique, j'ai eu l'occasion de tester les différentes facettes du métier et là, le déclic. C'était il y a 18 ans.

Pourquoi avoir choisi Lyons Andelle pour implanter votre boutique ?

C'est plutôt Lyons Andelle qui m'a choisi ! Quand je suis arrivée dans la région, j'ai cherché une boutique où je pourrais lancer mon activité. Un jour que je passais par Vascœuil pour mes courses, j'ai échangé avec une commerçante du village qui m'a informée d'un appel à projet de la mairie. La situation géographique au croisement de l'Eure et de la Seine Maritime était idéale. J'ai su que ce serait là que Céline Fleurs

s’installerait. C’était en 2014.

Une particularité chez Céline Fleurs ?

Nous avons lancé le premier distributeur de fleurs… de France ! C’est une idée qui a muri un certain temps dans ma tête car je tenais à avoir un produit qui soit esthétique mais également français. Ici le kiosque est fabriqué à Niort. C’est d’ailleurs une volonté que j’essaye de mener jusque dans les fleurs que je propose, puisque 90% d’entre elles proviennent de France.

La boutique Céline Fleurs déménage, mais toujours à Vascœuil. Pourquoi ce déménagement ?

Nous manquions de place et encore une fois, le destin a été de notre côté. L’ancienne propriétaire des nouveaux locaux de Céline Fleurs a affiché le panneau « À VENDRE » sous mes yeux. Il s’agit d’une ancienne zinguerie qui a également une partie habitation. Nous avons repensé l’ensemble du bâtiment pour y accueillir la boutique, nos ateliers de stockage et de préparation. Nous allons gagner en confort et en temps de manutention.

Plus de surface ça veut dire plus de services ?

L’installation dans la nouvelle boutique va nous permettre de proposer quelques produits supplémentaires. Il y aura un coin dédié à la décoration mais également à la carterie. J’aimerais aussi pouvoir développer la partie pépinière et la vente de graines de jardin. Nos clients retrouveront toutefois les services habituels : le kiosque à fleurs, la livraison, la décoration florale pour les événements.

Comment la CDCLA vous a-t-elle accompagné dans le cadre de ce changement ?

Quand nous avons parlé de notre projet à la mairie de Vascœuil, nous avons été mis en relation avec le service développement économique de la CDCLA. Notre projet rentrait dans le cadre des subventions d’aide à l’immobilier d’entreprise. Pour prétendre à la subvention de 10 000 €* notre enveloppe de travaux devait

dépasser 50 000 €. Un vrai coup de pouce dans le développement de notre projet.

** L'instruction finale du dossier et le versement de la subvention ont été réalisés par le Département de l'Eure, dans le cadre d'une convention passée avec la CDCLA*

Cet article a été rédigé dans le cadre du projet « reporter de territoire » soutenu par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales, un programme géré par la Région Normandie.